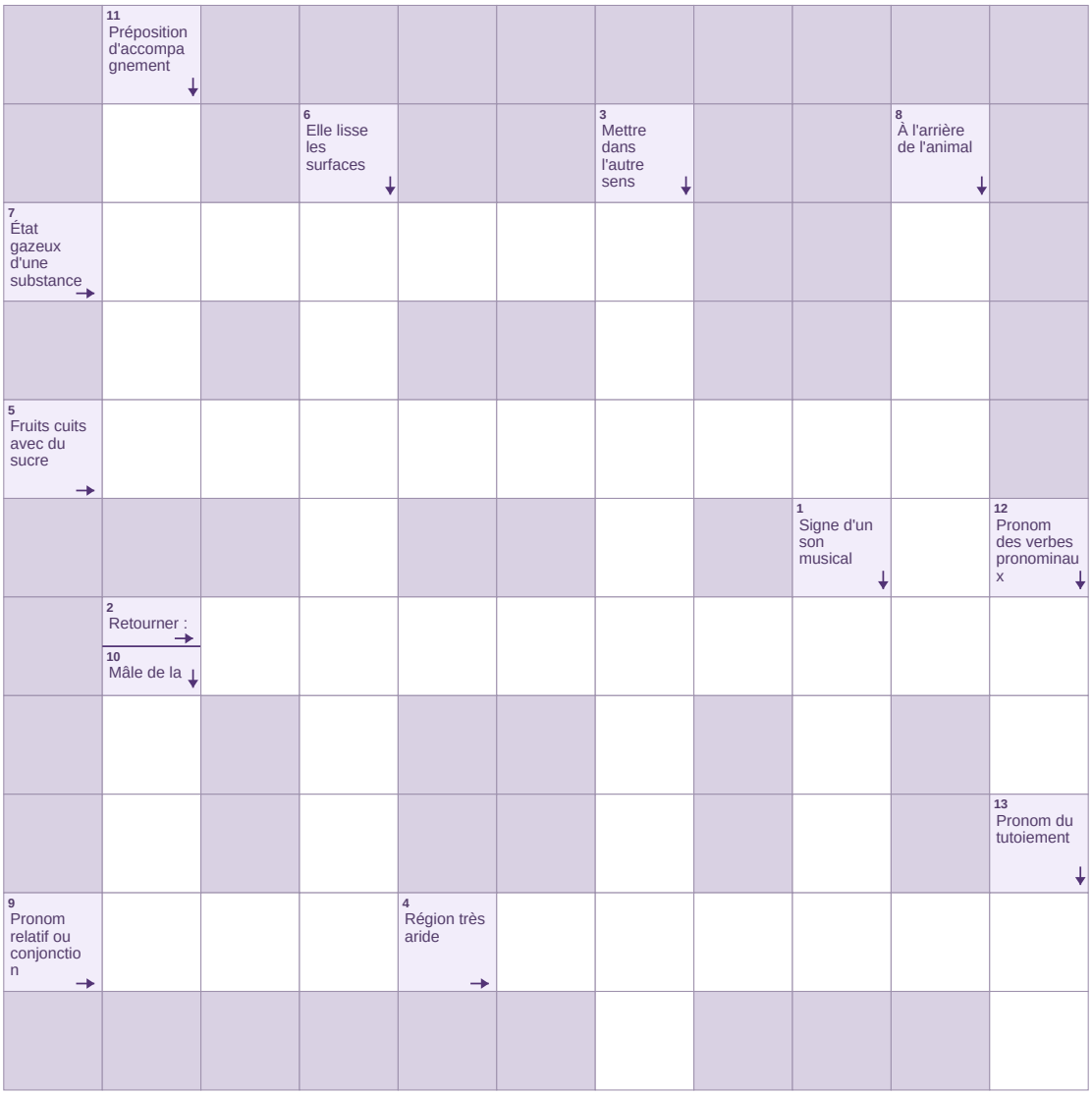
Un mot. Un déclic.

Facile | Grille e019997 | 11 x 11 cases



LES DÉFINITIONS EN CLAIR

1. V · Signe qui indique notamment la hauteur d'un son. (4 lettres)

2. H · Conjuguez « retourner » (mettre dans l'autre sens) avec « tu » au présent de l'indicatif. (9 lettres)

3. V · Mettre dans l'autre sens. (9 lettres)

4. H · Zone recevant très peu de précipitations. (6 lettres)

5. H · Préparation sucrée destinée notamment aux tartines. (9 lettres)

6. V · Outil qui use une surface avec un abrasif. (8 lettres)

7. H · Forme gazeuse d'une substance souvent liquide dans les conditions courantes. (6 lettres)

8. V · Appendice situé à l'extrémité du corps de nombreux animaux. (5 lettres)

9. H · Mot grammatical employé notamment pour introduire une subordonnée. (3 lettres)

10. V · Oiseau de basse-cour connu pour son chant matinal. (3 lettres)

11. V · Mot qui indique une association ou une présence conjointe. (4 lettres)

12. V · Pronom réfléchi de la troisième personne. (2 lettres)

13. V · Pronom personnel de la deuxième personne du singulier. (2 lettres)

Le corrigé, à part.

Facile | Grille e019997 | 11 x 11 cases



LES RÉPONSES ET LEUR ORTHOGRAPHE

1. V · note — Signe qui indique notamment la hauteur d'un son.

2. H · retournes — Conjuguez « retourner » (mettre dans l'autre sens) avec « tu » au présent de l'indicatif.

3. V · retourner — Mettre dans l'autre sens.

4. H · désert — Zone recevant très peu de précipitations.

5. H · confiture — Préparation sucrée destinée notamment aux tartines.

6. V · ponceuse — Outil qui use une surface avec un abrasif.

7. H · vapeur — Forme gazeuse d'une substance souvent liquide dans les conditions courantes.

8. V · queue — Appendice situé à l'extrémité du corps de nombreux animaux.

9. H · que — Mot grammatical employé notamment pour introduire une subordonnée.

10. V · coq — Oiseau de basse-cour connu pour son chant matinal.

11. V · avec — Mot qui indique une association ou une présence conjointe.

12. V · se — Pronom réfléchi de la troisième personne.

13. V · tu — Pronom personnel de la deuxième personne du singulier.